



## ÉDITORIAL

Après un repos estival mérité, le SCA poursuit la transformation de ses métiers qui s'inscrit dans le durable mouvement de la réforme de l'État.

Le modèle du SCA est posé. Notre service doit maintenant se mettre en ordre de marche pour délivrer des prestations de service de qualité à nos bénéficiaires, au moindre coût.

L'année 2012 sera l'année où nous serons jugés sur notre performance. Nous avons des progrès à faire dans de nombreux domaines, et notamment à clarifier les relations hiérarchiques entre les différents acteurs du service. D'ici la fin de l'année, nous devons mener à bien les chantiers suivants :

- la transformation du CESCOF et la rénovation du pilotage des établissements logistiques ;
- l'implantation de CIC2 dans les bases de défense et la présentation des premiers résultats du contrôle de gestion du service sur les trésoreries, l'activité de service exécutant des PFAF et les stocks du CESCOF ;
- la bascule de la solde de l'armée de Terre sur Louvois ;

- la montée en puissance du SMODI et l'optimisation des droits individuels, de la chaîne de traitement des changements de résidence par le CAMID.

Enfin, je fixe trois axes d'effort prioritaire pour affermir le professionnalisme du SCA : la fonction finances des PFAF, la fonction achat et le report d'éléments de gestion vers nos tutelles. J'attends des progrès rapides et visibles.

Entrons, résolument, dans la performance !

**CRG2 Jean-Pierre Laroche de Roussane,**  
directeur central adjoint  
du service du commissariat des armées

## sommaire

- P.2** Ressources humaines  
Sujet du mois  
Votez, vous en serez récompensés
- P.3** Vie des organismes  
« Décompteur d'indemnités de déplacement au CAMID »  
« Le SMODI, le centre expert des droits individuels »
- P.4** Brèves • Agenda  
À l'honneur  
Nos agents ont du talent

## ACTUALITÉS

### Passation de commandement de la DICOM et du GSBdD de Nouvelle-Calédonie

Dans le cadre du mouvement de relève de personnel des forces armées en Nouvelle-Calédonie, une cérémonie de passation de commandement de la direction du commissariat d'outre-mer de Nouvelle-Calédonie et du groupement de soutien de la base de défense de Nouvelle-Calédonie a eu lieu le 12 août 2011, entre le commissaire colonel Bertrand Mével et le commissaire colonel Christophe Dauré. Le quartier Gally-Passebosq, quartier historique du Bataillon des volontaires du Pacifique, accueillait ce jour-là de nombreux invités de la société civile, dont le maire de Nouméa, et de la communauté militaire. Devant les fanions de la DICOM et du GSBdD, et après avoir rappelé les enjeux de la réforme des soutiens et souligné la qualité du chemin déjà parcouru par le groupement de soutien sous l'autorité de son premier chef de corps, le général Jean-François Parlanti, commandant su-



Quartier Gally-Passebosq à Nouméa.

périeur des forces armées de Nouvelle-Calédonie et commandant de la base de défense de Nouvelle-Calédonie, investissait le nouveau chef de corps.

Les discours échangés à l'issue de la prise d'armes permettaient au nouveau Comsup de confirmer le cap qu'il fixait à son service de soutien des forces, tout en rappelant son attachement à l'esprit d'engagement qu'il attendait du personnel servant au GSBdD. ■

### Installation du nouveau directeur du CESCOF

Le directeur central a procédé à l'installation du CGB Claude Cuq, nouveau directeur du Centre d'expertise du soutien du combattant et des forces, à l'occasion d'une prise d'armes à Rambouillet le 21 septembre. Le CESCOF est au cœur de la transformation de la chaîne logistique du service. Il conduit de nombreux

chantiers dans les domaines du stockage, de la maintenance, des systèmes d'information, pour mettre en place un outil performant à la hauteur des attentes des armées (efficacité, réactivité, adaptation) et du ministère (rationalisation, maîtrise des coûts, sécurité juridique). ■

## photo du mois



Un programme d'étude sur les énergies renouvelables est programmé au CESCOF. Trois modèles différents de tentes de type « photovoltaïque souple » sont en cours d'acquisition pour un ensemble de tests en 2012 sur différents terrains et théâtres d'opérations. Le support est la nouvelle tente de stationnement 55 m<sup>2</sup> à montage rapide et munie d'un vélum isolant. Le double objectif de cette étude, économie et indépendance énergétique, permettra d'alimenter les besoins électriques de la tente.

## RESSOURCES HUMAINES

### RÉFORME DES STATUTS

C'est parti pour le corps des commissaires des armées!

Le ministre de la Défense, M. Gérard Longuet, a décidé le 29 juin 2011, au vu des travaux qui lui ont été présentés, de créer au 1<sup>er</sup> janvier 2013 un corps interarmées de direction et de conception de l'administration militaire, corps à vocation ministérielle, seul corps d'officiers recrutant par concours externe pour les métiers dédiés à l'administration.

Ce nouveau corps sera issu de la fusion des trois corps de commissaires et de l'agrégation progressive de 2014 à 2016 des officiers les plus méritants des corps d'OCTA, du corps des officiers des bases de l'air et du corps du cadre spécial.

L'extinction des corps d'OCTA est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Le ministre a également décidé le 8 juillet que l'école du commissariat des armées serait implantée sur le site de l'école de l'air à Salon de Provence. ■

### REQUALIFICATION DES TSEF

Le Service du commissariat des armées (SCA) emploie une centaine de techniciens supérieurs d'études et de fabrications (TSEF) dans ses établissements; il est donc concerné par le plan de requalification de la filière technique, qui se traduira au sein du ministère de la Défense par la promotion de 1 200 TSEF en ingénieurs d'études et de fabrication (IEF) d'ici 2012 (800 en 2011 et 400 en 2012).

Cette mesure sera mise en œuvre sous la forme d'un concours interne exceptionnel, ouvert aux TSEF justifiant de quatre années de services publics au 31 décembre 2012, composé d'une épreuve écrite unique d'admission, d'une durée de trois heures, constituée de deux parties :

- la première, axée sur le parcours professionnel, doit permettre l'appréciation des compétences acquises par l'agent (formation reçue, activité exercée...);
- la seconde permet de vérifier les qualités de l'agent à exercer les fonctions d'IEF, ainsi que ses motivations. ■

## SUJET DU MOIS

# Votez, vous en serez récompensés



Jusqu'ici, le personnel civil votait en moyenne tous les deux à trois ans. Il a désormais un rendez-vous électoral tous les quatre ans pour désigner ses nouvelles instances représentatives. Jean-Pierre Luigi, en charge des élections professionnelles au SCA, nous éclaire sur ces changements. Il donne à présent rendez-vous à tous les agents du SCA pour le scrutin du 13 décembre.

### Quelles sont les échéances de ce nouveau calendrier ?

Les agents civils de la Défense viennent de voter le 20 octobre pour élire le Comité technique ministériel (CTM), ils ont à nou-

veau rendez-vous le 13 décembre pour élire le Comité technique de réseau SCA (CTR SCA) et les autres instances compétentes pour leur situation professionnelle. Le sujet sera abordé plus largement lors du prochain numéro. À l'avenir, le personnel civil aura un rendez-vous électoral tous les quatre ans.

### Le personnel civil vient de voter pour le CTM. Quelles sont ses attributions ?

Le CTM sera consulté sur les règles statutaires et sur des sujets aussi sensibles que la rémunération, les évolutions technologiques ou encore la formation. De plus, les résultats dans chacun des CTM ministériels déterminent le nombre de sièges par organisation syndicale au Conseil supérieur de la fonction publique de l'État.

### Pourquoi dites-vous : votez, vous en serez récompensés ?

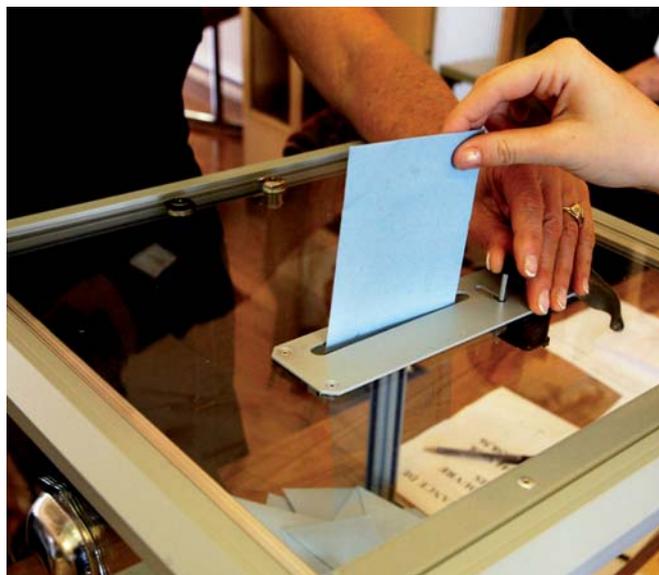
Notre ministère étant en pleine restructuration, les agents ne peuvent que vouloir donner toute légitimité à leurs représentants par une forte participation à ces scrutins, que ce soit celui du 20 octobre ou celui à venir du 13 décembre.

Être bien représenté est une récompense qui passe par les isolements et les urnes. ■

## 13 décembre : le personnel civil du SCA élira ses représentants au Comité technique de réseau SCA (CTR SCA)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, date de création du SCA, le CGCA Jean-Marc Coffin, directeur central, entretient le dialogue social au sein du service par des réunions régulières avec les organisations syndicales. L'application des accords de Bercy au ministère de la Défense donne l'opportunité de renforcer le dialogue social par la création d'un CTR SCA.

«J'ai souhaité conserver une instance de concertation propre au service afin d'assurer une cohérence dans le dialogue social au sein des métiers du SCA...», nous confie le directeur central. ■



Être bien représenté est une récompense qui passe par les isolements et les urnes.

### À retenir

Après avoir voté le 20 octobre pour le Comité technique ministériel (CTM), vous voterez le 13 décembre 2011 :

- pour le Comité technique de réseau du commissariat des armées (CTR SCA);
  - selon votre statut, pour votre Commission administrative paritaire (CAP) centrale et/ou locale, votre Commission d'avancement du personnel à statut ouvrier (CAO ou CA TSO), votre Commission consultative paritaire (CCP) ou encore votre Commission spécifique des ingénieurs;
  - selon votre affectation, pour le Comité technique d'administration centrale (CTAC) ou pour le Comité technique de base de défense (CT BdD).
- Chaque scrutin disposera d'une urne distincte.

### Vos interlocuteurs « élections professionnelles » au SCA

Jean-Pierre Luigi:  
01 45 52 40 93 ou 0811 117 40 93  
Danielle Camus:  
01 79 86 43 46 ou 0821 947 43 46  
Madeleine Daniel:  
01 79 86 44 76 ou 0821 947 44 76

Et toute l'info sur l'espace ministériel RH:  
[www.sga.defense.gouv.fr/electionspersonnelcivil2011/](http://www.sga.defense.gouv.fr/electionspersonnelcivil2011/)

VIE DES ORGANISMES

« Décompteur d'indemnités de déplacement au CAMID »



Le Centre administratif ministériel des indemnités de déplacement (CAMID) de Brest, sous l'impulsion du commissaire colonel Mével, nouveau directeur, s'attache à améliorer la qualité des prestations délivrées et principalement à raccourcir les délais de règlement des indemnités de déplacement, qui sont fréquemment source d'insatisfaction de la part des administrés. L'objectif est de diviser par deux ces délais d'ici la fin de l'année 2012. Le CAMID peut compter sur la détermination d'un personnel expérimenté et exigeant.

Marina Ducrocq, 41 ans, est adjoint ad-

ministratif au sein du CAMID. Elle nous parle de son métier de liquidateur (ordonnateur de paiements).

Quel est votre rôle au sein du CAMID de Brest ?

Je m'occupe des dossiers de changement de résidence outre-mer et étranger. Les bureaux administratifs du personnel nous transmettent des demandes de liquidations et d'avances, qui sont, à leur arrivée au CAMID, attribuées aux personnels compétents en fonction de l'objet et de la zone géographique concernée. Chaque dossier est ensuite vérifié,

classé par ordre de priorité, puis traité par un opérateur (demande d'avance, liquidation de type ordre de débarquement, caisse maritime, aérienne, etc.). Après avoir été approuvé par le bureau contrôle, il est saisi dans un logiciel (Recif) qui nous permet d'assurer un suivi et transmis à la trésorerie générale pour paiement.

Comment avez-vous vu évoluer votre métier ces dernières années ?

Depuis deux ans, par vagues successives, le CAMID a été renforcé en termes d'effectif. Ces mesures s'expliquent notamment par la volonté, à terme, de créer un organisme commun aux trois armées. Cela permettra une homogénéisation des systèmes, une gestion simplifiée et une amélioration des délais de liquidation.

Que vous apporte votre travail ?

Outre l'excellente ambiance de travail avec mes collègues, mon travail m'apporte, par la diversité des dossiers traités et son aspect non routinier, une très grande satisfaction.

Le Centre interarmées de la solde, CIAS

Le CIAS est chargé d'exécuter au profit de l'armée de Terre, de l'Air, de la Marine et de la Gendarmerie les missions suivantes :

- payer, à partir de l'avance de trésorerie solde mise à disposition, la solde d'environ 400 000 militaires ;
- réserver leur dû aux organismes sociaux et aux tiers ;
- fournir au Service exécutant de la solde unique (SESU) toutes les pièces justificatives liées au recouvrement des montants décaissés au titre des soldes brutes, des cotisations sociales et des dettes (oppositions, cessions, pensions alimentaires).

Le CIAS est dirigé par le commissaire colonel Christian Willmann.

Le Service exécutant de la solde unique, SESU

Le SESU est chargé de l'ordonnement et du recouvrement de l'ensemble des créances relatives à la solde des militaires des trois armées, des services communs et de la gendarmerie.

À ce titre, il :

- procède à l'imputation budgétaire et comptable des dépenses de solde (solde mensuelle, avance de solde avant projection, fractions de solde en Opex) réalisées par les trésoriers militaires à partir de l'avance de trésorerie solde (ATS) qu'ils détiennent ;
- mandate, au profit des organismes sociaux (URSSAF, CNMSS, CAS Pensions...), les cotisations patronales assises sur la solde ;
- émet les titres de perception nécessaires, principalement, au recouvrement de sommes versées à tort et ne pouvant faire l'objet d'une retenue directe sur la solde ;
- exerce des contrôles conformément à ses attributions relatives au contrôle interne comptable.

Le SESU est dirigé par l'attaché d'administration du ministère de la Défense, Didier Toussaint.

« Le SMODI, le centre expert des droits individuels »

Dans le mouvement général de réorganisation des soutiens, la chaîne des droits individuels n'est pas en reste : elle se concentre, autour de deux systèmes d'information ministériels (le logiciel unique à vocation interarmées de la solde dit « Louvois » pour le calcul de la solde, et le logiciel « FD@ligne » pour les dossiers de remboursement des frais de changements de résidence et de déplacements temporaires), sur quatre organismes spécialisés à compétence nationale – le Centre d'administration ministériel des indemnités de déplacement (CAMID) implanté à Brest, le Centre interarmées de la solde (CIAS) à Nancy, le Service exécutant de la solde unique (SESU) à Metz et l'Établissement de diffusion, d'impression et d'archivage du commissariat des armées (EDIACA) à Saint-Étienne – et d'un centre expert – le service ministériel opérateur des droits individuels (SMODI).

Ce dernier, créé le 23 novembre 2010 et implanté à Rambouillet, a depuis cette date principalement consacré ses efforts à maintenir un fonctionnement des centres payeurs actuels (les CTAC, le CAAT et le SDFIAC) le moins dégradé possible et à préparer le transfert de



Commissaire colonel Dreyfuss, directeur du SMODI.

leurs missions et le reclassement de leur personnel, en garantissant par ailleurs au personnel du ministère de la Défense la meilleure qualité globale des prestations des chaînes de liquidation et de paiement des droits financiers individuels.

Depuis le mois de septembre, il assure trois missions majeures :

- le pilotage de la performance des organismes de sa chaîne, appuyé sur la mise en place d'un système de management intégré de bout en bout par fonction métier ;
- le traitement de tous les dossiers de pré-contentieux changements de résidence – déplacements temporaires du ministère ;
- la participation, avec la direction des ressources humaines du ministère de la Défense (DRHMD), aux travaux de développement de Louvois, avant de prendre à sa charge, dès la fin des raccordements prévue pour le dernier trimestre 2012, l'intégralité de la mission de pilotage du soutien de la solde du ministère.

Le SMODI dispose d'un bureau dédié à chacune de ces missions, et est armé actuellement par 34 personnes sur les 50 qu'il comptera à terme. Ce personnel, majoritairement militaire, mais s'appuyant aussi sur les compétences de ses civils, a donc commencé à s'immerger dans des métiers qu'il ignorait jusqu'alors. Il est ainsi directement confronté à la réalité de cas sensibles qui font toute l'exigence et l'urgence de la mission des droits individuels.

À L'HONNEUR

Opération Harmattan



Depuis le 19 mars 2011, date du déclenchement de l'opération Harmattan, les forces armées ont mis sur pied un dispositif aérien et maritime inédit. Des centaines de missions se sont succédé depuis les bases aériennes avancées: La Sude (Crète), Sigonella (Sicile) ou depuis les bases aériennes de métropole.

Acteur de la chaîne opérationnelle, le SCA dispose d'une cellule opérations (localisée au CIAO) qui a été en mesure de faire face à ces urgences opérationnelles en proposant des solutions adaptées aux besoins des armées en temps réel. Ainsi, le CIAO a pu :

- délivrer des avances opérationnelles à

partir de la trésorerie centrale de projection ;

- effectuer des versements en utilisant les réseaux bancaires ou des sociétés spécialisées ;
- créer des cartes bancaires nominatives ;
- reconstituer les mandataires désignés ;
- rembourser les bases aériennes qui ont délivré des avances.

Les besoins en ressources humaines d'Harmattan ont été pourvus, à hauteur de quatre commissaires pour les postes de CSP (chef soutien personnel) ou de Legad (conseiller juridique), et les structures de formation de l'organisme ont été utilisées afin de préparer tout personnel désigné pour occuper un poste à vocation administrative et financière en opérations.

Les outils dont dispose le CIAO pour la fluidification des opérations qui impactent le BOP Opex se sont révélés efficaces et l'organisme a démontré sa capacité à agir dans l'urgence.

Agenda

- **12 septembre**, visite conjointe du CGCA Coffin, accompagné du CCL Dreyfuss, et du CGA Roudière à Bordeaux pour présenter le projet de création du CERH-PC, Centre d'expertise des ressources humaines du personnel civil.
- **16 septembre**, visite de CGA Bodin, directeur adjoint du cabinet du ministre de la Défense, et de M. Maisonneuve, conseiller pour les questions économiques, financières et administratives, aux centres experts du SCA implantés à Rambouillet.
- **9 octobre**, participation d'une équipe SCA aux 20 km de Paris
- **18 au 21 octobre**, salon Milipol à la porte de Versailles.

La relève des directeurs d'organismes

- CGB Claude Cuq, directeur du CESCOF
- CGB Guy Lautredou, directeur de la PFAF Île-de-France
- CCL Eric Chaffard-Luçon, directeur de la PFAF Centre-Est
- CCL Denis Dreyfuss, directeur du SMODI (nouvel organisme)
- CCL Yves Glaz, directeur du SSIT
- CCL Bertrand Mevel, directeur du CAMID
- CLC David Latreyte, directeur du CEDICA
- LCL Thierry Lefevre, directeur de l'ESCA d'Angers
- LCL Thierry Liandrat, directeur de l'ESCA de Châtres
- LCL Xavier Soupault, directeur de l'ESCA de Roanne
- LCL Stéphane Petit, directeur de l'EDIAACA
- LCL Bruno Malbon, directeur de l'EloCA de Marseille (nouvel organisme)
- LCL Joël Mousset, directeur de l'EloCA de Brétigny-sur-Orge (nouvel organisme).

NOS AGENTS ONT DU TALENT  
l'EloCA à la manœuvre



Un équipage composé de quatre officiers marinières de l'EloCA Toulon a remporté une très belle deuxième place dans une compétition de voile militaire d'excellent niveau, le Trophée des îles d'Or, qui se disputait entre Hyères et Porquerolles du 24 au 26 mai 2011. Sur J80 et Surprise, malgré une concurrence aiguisée de quatorze équipages venus de toute la France, l'EloCA, avec des conditions de petit temps où le sens de l'anticipation est porté au rang d'un art, a terminé sur le même score que le vainqueur de la compétition.

« 26 mai, un équipage soudé et souriant met pied à terre à Porquerolles. »

L'équipage, composé de cuisiniers et techniciens du Centre de production alimentaire, adroitement skipé par le maître électricien Anthony Tocquet, a prouvé son goût de l'effort, allié à une cohésion et un savoir-faire qui ont fait bien des envieux...

Une performance qui confirme que l'EloCA sait manœuvrer !

En bref

Mobilisation des PFAF

2011, première année de la réforme du soutien : 60 bases de défense et 7 PFAF pour satisfaire aux besoins des unités. Nouvelle organisation, nouvelles procédures Chorus, nouveaux circuits financiers, les PFAF sont confrontés à une vraie révolution. L'objectif reste cependant constant: satisfaire les demandes des unités et assurer le paiement des fournisseurs ; ce qui peut paraître simple relève dans ces circonstances d'un vrai défi. La mobilisation des acteurs, direction centrale, CESGA, PFAF, l'échange des meilleures pratiques, l'accès progressif à des informations volumétriques précises, la constitution d'une « boîte à outil » et l'intense mobilisation de tous les acteurs, civils et militaires, qui œuvrent avec intelligence et détermination dans leur travail quotidien, permettront au service de remplir son objectif. Le travail des PFAF sera cette année une réussite, c'est un des éléments visibles de la crédibilité du service.

